

La Rochelle  
Université

# Recueil des actes administratifs

■ n° 531

**19 mai 2025**

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

## Table des matières

### Délibérations

Délibération n° 2025-05-05-1-2 relative à la procédure interne d'élaboration du budget initial pour l'exercice 2026

### Arrêtés

Arrêté n° 2025-256 du 10 avril 2025 portant attribution d'aides de financement de projets éducatifs à but non lucratifs au titre de la participation de collèges de Nouvelle-Aquitaine au concours « Faites de la Science » 2025 organisé par La Rochelle Université



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ**

**Délibération n° 2025-05-05-1-2 relative à la procédure  
interne d'élaboration du budget initial pour  
l'exercice 2026**

**Séance du 5 mai 2025**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-3, L. 719-5 et R. 719-64 et suivants,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Considérant la lettre de cadrage du 30 avril 2025 jointe à la convocation à la séance du conseil d'administration du 5 mai 2025,  
Considérant la note de présentation relative aux orientations générales budgétaires et à la procédure interne pour l'élaboration du budget initial pour l'exercice 2026, présentée en séance du conseil d'administration du 5 mai 2025, qui sera jointe en annexe du procès-verbal de cette même séance,  
Considérant le débat d'orientation budgétaire intervenu en séance du conseil d'administration du 5 mai 2025 qui sera retranscrit dans le procès-verbal de cette même séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 23 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention,

APPROUVE la procédure interne d'élaboration du budget initial pour l'exercice 2026, élaborée sur la base des orientations générales budgétaires présentées et débattues, et telle que modifiée en séance, l'ensemble figurant en annexe de la présente délibération.

Fait à La Rochelle, le 5 mai 2025.

Le président

Gérard Blanchard



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

**Budget 2026**

Conseil d'Administration du 05 mai 2025

- + ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**
- + ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026**
  - . ORIENTATION GÉNÉRALE
  - . ENVELOPPE MASSE SALARIALE
  - . ENVELOPPE FONCTIONNEMENT
  - . ENVELOPPE INVESTISSEMENT
- + PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU BUDGET**

# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DES INCERTITUDES ET DES RISQUES

---

## + Des incertitudes importantes sur le niveau de SCSP

- > Pas de visibilité en 2025, ni en 2026 sur la **SCSP récurrente** BI2026 construit sur la base des informations connues (SCSP 2024)
- > Pas de visibilité en 2026 sur le Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance 2026 (**COMP**)  
Incertitude sur la capacité à mettre en place et les moyens alloués

## + Des mesures nationales à venir, avec un financement incertain

- > Réforme études de formation (MEEF)
- > Augmentation du CAS Pensions (1 M€)
- > Mesures de carrière (LPR, etc.)

## + Des financements qui s'éteignent

- > Fin de financement des projets SmartCode et du COMP, avec des charges récurrentes à assumer

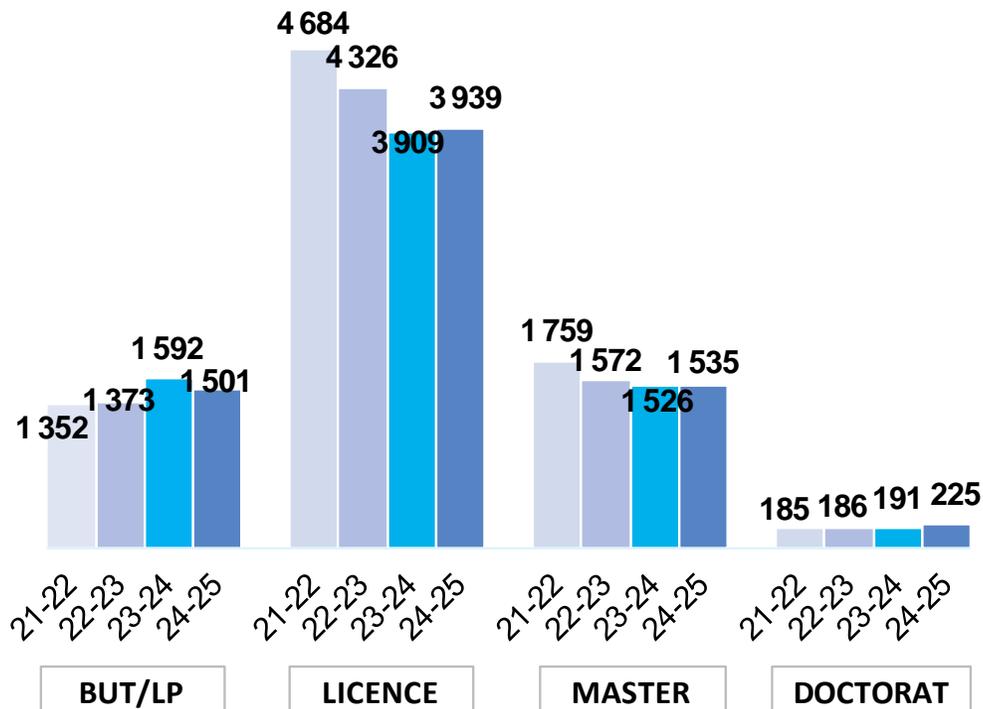
# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

## NOTRE TRAJECTOIRE EN MATIÈRE DE FORMATION

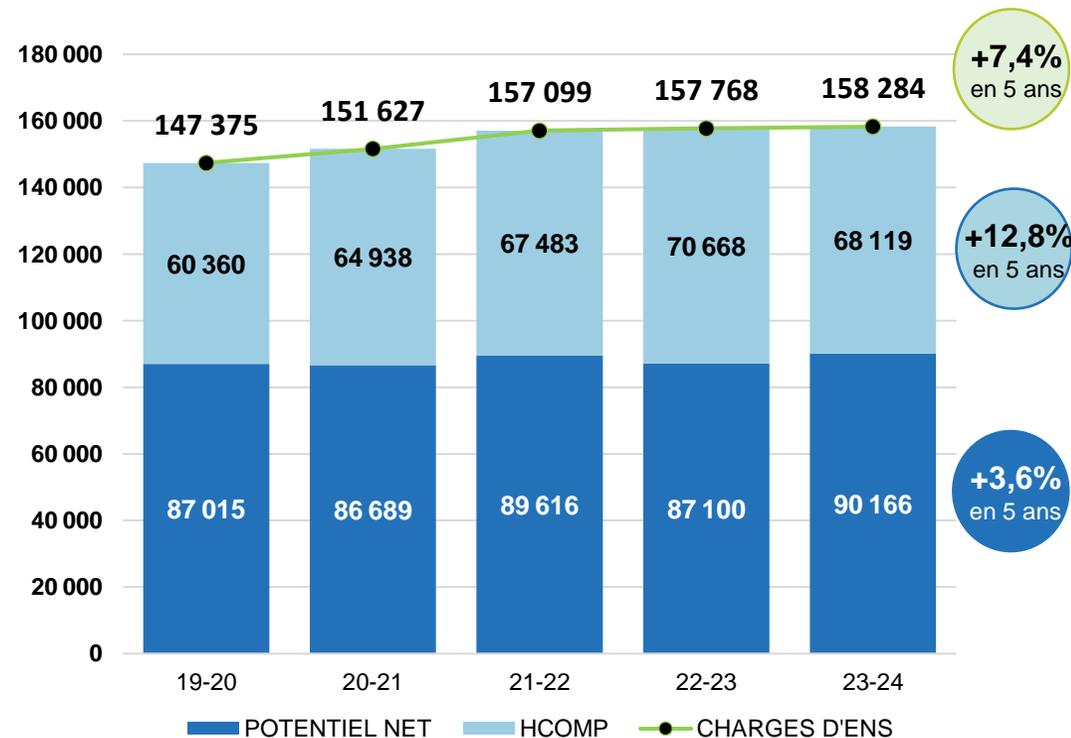
### + Nombre d'étudiants\*

. 7 980 en 2021-2022  
. 7 200 en 2024-2025

-9,8%  
en 4 ans



### + Heures d'enseignement (en hETD)

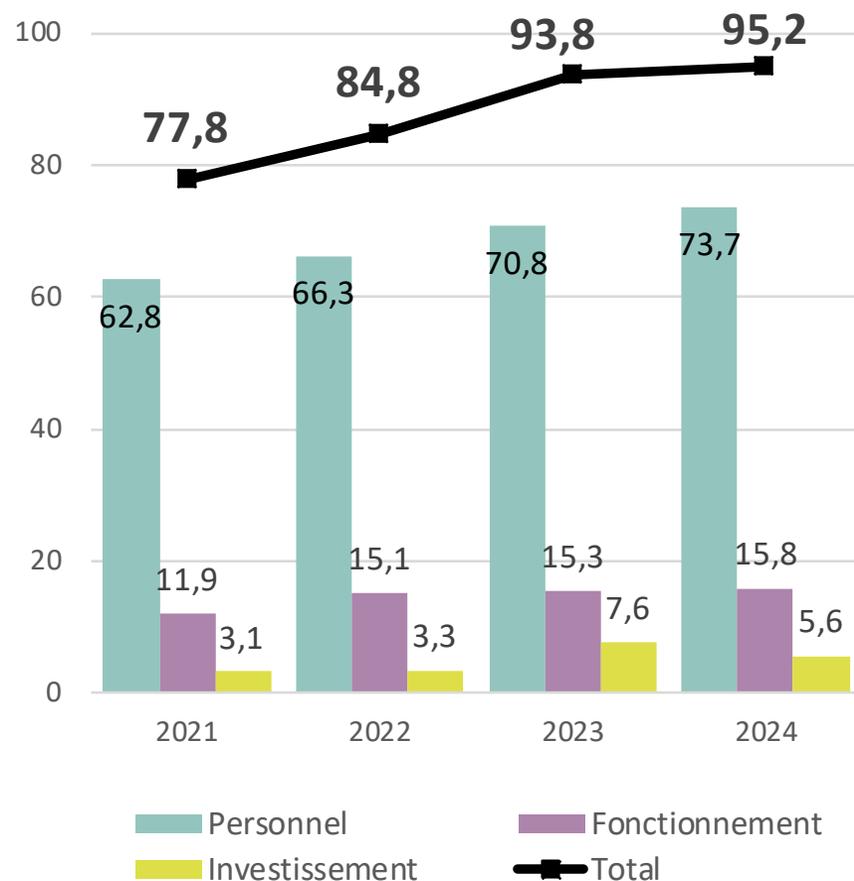


\* Inscrits SISE au 15/01/N, hors échanges

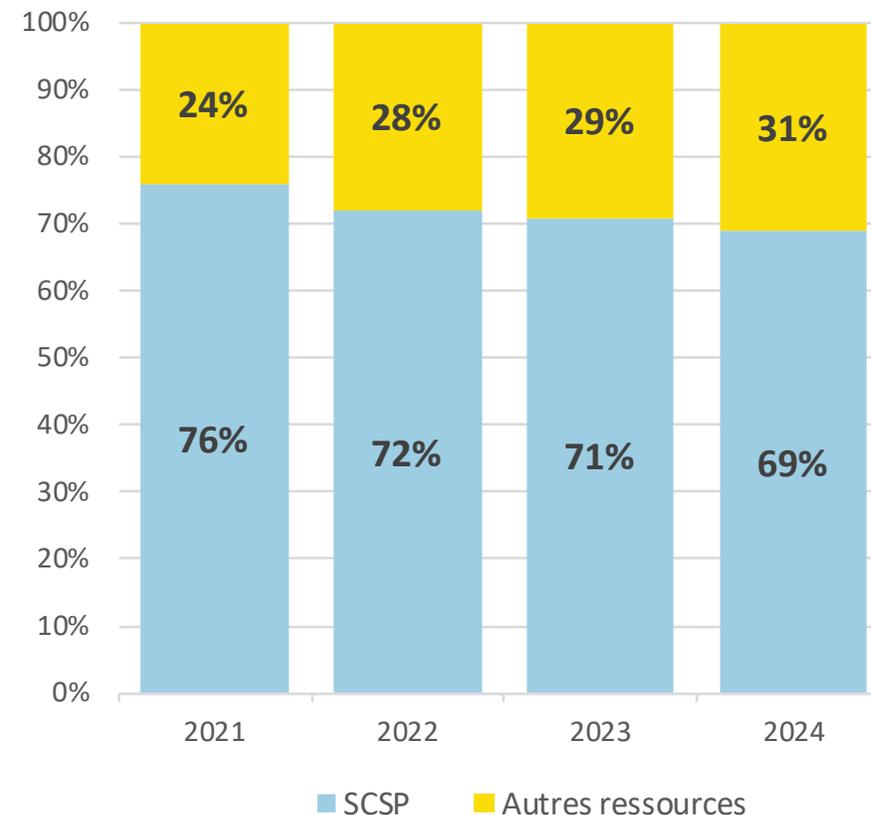
# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

## NOTRE TRAJECTOIRE EN MATIÈRE FINANCIÈRE

### + Les dépenses décaissables (en comptabilité générale, en M€)



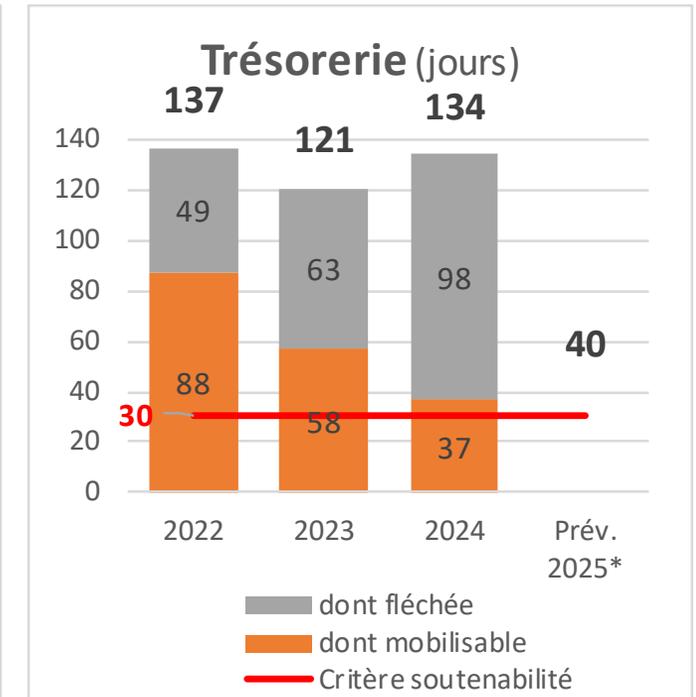
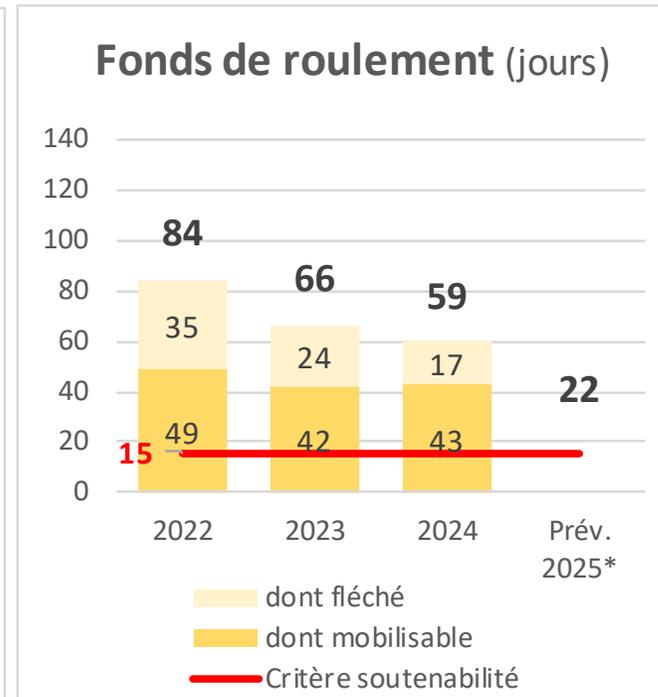
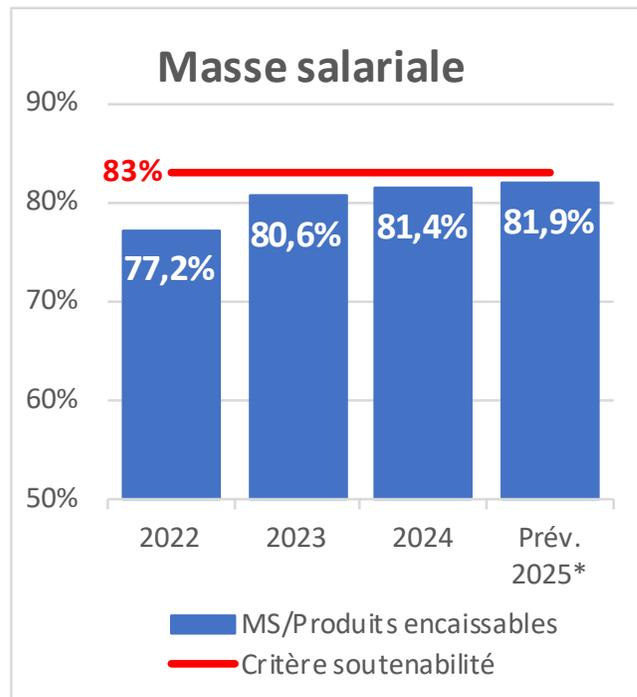
### + La répartition des recettes (en comptabilité générale)



# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

## FOCUS DÉCRET MODERNISANT LE RÉGIME FINANCIER DES EPSCP

- + **Nouveau décret** applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025
  - > Argumentation nécessaire sur **trésorerie et fond de roulement non mobilisables** (=fléchés)
  - > **Liberté de prélèvement sur fond de roulement** sans accord préalable du recteur de région académique
  - > Révision des **critères de soutenabilité** d'un EPSCP, 3 critères en lieu et place du résultat



### + Ecart entre les prévisions budgétaires et la réalisation

	2024				
	BI	BR	CF	Diff CF/BI	Diff CF/BR
<b>Résultat</b>	<b>- 3,8 M€</b>	<b>- 2,5 M€</b>	<b>0,5 M€</b>	<b>4,3 M€</b>	<b>3,0 M€</b>
<b>Variation FDR</b>	<b>- 6,3 M€</b>	<b>- 3,6 M€</b>	<b>- 1,2 M€</b>	<b>5,0 M€</b>	<b>2,4 M€</b>
<b>Variation Trésorerie</b>	<b>- 19,3 M€</b>	<b>2,1 M€</b>	<b>3,9 M€</b>	<b>23,3 M€</b>	<b>1,8 M€</b>

Explication de la différence entre le résultat prévu au budget rectificatif par rapport au compte financier 2024 (**3 M€**) :

- Sous-exécution importante des dépenses supérieure à la sous-exécution recettes : 1,6 M€
- Recettes tardives donc sans ouverture des crédits de dépenses correspondants : taxe apprentissage pour 250 K€
- Recettes comptables exceptionnelles non prévues au budget : 670 K€ de reprise de provision et 160 k€ de rattrapage de reprises de subventions pour des biens financés sur projets

### + Les taux de consommation budgétaires

		2022		2023		2024	
		BI	BR	BI	BR	BI	BR
TAUX DE CONSOMMATION	DEPENSE	79,6%	89,8%	77,5%	93,2%	79,0%	94,0%
	RECETTE	90,4%	97,4%	85,2%	93,5%	98,5%	97,3%

➔ Une sous-exécution des dépenses plus importante que celle des recettes contribuant à un résultat final meilleur que prévu



**Objectif soutenabilité et sincérité budgétaire 2026 : être en capacité de prévoir le niveau d'activité dès le BI pour adapter la répartition des ressources nécessaires**

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

### ANALYSE FINANCIERE – LE « GEFI »

---

- + **Le « GEFI » correspond à :**
  - . Des lignes budgétaires existantes au moment du BI dans chacun des CRB
  - . Alimentées par des recettes incertaines, et des dépenses afférentes
  - . Dont l'ouverture en autorisation de dépense est conditionnée par la certitude de la recette à percevoir, et formalisée par un virement au cours de l'année sur une ligne budgétaire « classique »

> Permet de **la souplesse** pour engager des dépenses sur des projets obtenus en cours d'année...mais nécessite une **rigueur financière** dans son évaluation et son suivi
  
- + Le GEFI représentait **11% du BI2024** (13,8M€) et **15% du BI2025**
  
- + Il s'est exécuté à hauteur de **59% en 2023** et **64% en 2024** (en dépenses et recettes)



**Objectif sincérité budgétaire 2026 : vigilance sur le niveau des GEFI inscrits au BI**  
**Sera limité à 7% du BI2026**

# ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

---

- + **Maîtriser et corriger la trajectoire budgétaire**
- + **Maîtriser le niveau d'activité**

Dans un contexte d'**engagement dans des projets pluriannuels**

. Contrat de Plan Etat Région (CPER)

. Projets de recherche

. Projets transversaux (Open CV, EU-CONEXUS, ExcelLR, ExcelR'H, Open Campus Innov, Capemare, etc.)

### 3 ENVELOPPES AU SERVICE DES ORIENTATION STRATÉGIQUES

---

- + **Masse salariale** (campagne d'emplois, carrières, indemnitaire, heures d'enseignement)
- + **Fonctionnement** (allocation de moyens)
- + **Investissement** : ressources propres et prélèvement sur fonds de roulement

# MASSE SALARIALE

# ENVELOPPE DE MASSE SALARIALE

## MAITRISE DE L'ENVELOPPE DE MASSE SALARIALE

---

Éléments de **contexte** :

- + Incertitude face aux **risques** de mesures nationales non compensées (CAS Pensions 2025, GVT annuel, LPR)
- + **Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)** en cours de construction, avec visibilité sur les besoins prioritaires prévue fin 2025
- + Hausse de la MS , avec mesures **déjà engagées et obligatoires +1,084 M€** en 2026 par rapport à BI2025
  - . Dont +1 120k€ consacrés aux avancements de carrière
  - . Dont -36 k€ liés aux effets 2026 des entrées/sorties 2025
  - . Avant même de prendre en compte les sorties/entrées potentielles de 2026

# ENVELOPPE DE MASSE SALARIALE

## MAITRISE DE L'ENVELOPPE DE MASSE SALARIALE

---

### Engagements 2026 :

- + **Contrôle** de l'évolution des charges d'enseignement et des heures complémentaires
  - > Mission d'études REH
  - > Pilotage de l'offre de formation pour stopper l'augmentation des heures d'enseignement
    - . En posant un moratoire sur la création de nouvelles formations adossées sur la seule SCSP
    - . En diminuant les heures des dispositifs transversaux
    - . En utilisant le coût moyen réel de 158€/hETD pour mesurer le coût des projets
  
- + **Contrôle** de l'évolution de la masse salariale
  - . Une campagne d'emplois réduite
  - . Une évolution raisonnable du régime indemnitaire des BIATSS titulaire

# CAMPAGNE D'EMPLOIS 2026 (HORS PROJETS)

## LES GRANDS PRINCIPES

---

- + **Aucune** création nette d'emplois  
(BIATSS, Enseignants et enseignants-chercheurs)
- + Pour tout emploi susceptible vacant, **2 options uniquement** pour tous les emplois :
  - . Suppression/clôture de l'emploi (plus d'occupant, et compensation hETD par HCOMP)
  - . Recrutement temporaire en contractuel (type contrat/grade à préciser)
- + **Pas d'effet mémoire, SAUF** pour les décisions campagne d'emplois 2025 reportées à la rentrée 2026, et déjà acquises (donc non traitées en campagne d'emplois 2026) :
- + **Campagne d'emplois négative : évaluation - 640 000€ annuel**  
(sur la base de 15 départs titulaires remplacés par contractuel, en tenant du nombre de départs moyens ces 5 dernières années, soit 7 ENS/EC et 8 BIATSS)  
Les coûts retenus sont les coûts moyens annuels par corps/grade

# FONCTIONNEMENT

## ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT GRANDS PRINCIPES

---

Pour financer les orientations stratégiques ainsi que les dépenses de masse salariale :

- + Le **système d'allocation des moyens** des composantes :
  - . Reste critérisé et actualisé pour 2026
  - . Fait l'objet d'une mise en réserve de 10% (comme en 2025), pour toutes les composantes (y compris enveloppe recherche)
  
- + L'allocation de **SCSP aux autres CRB** :
  - . Une mise en réserve minimale de 10% est réalisée comme pour le BI2026, sauf pour le CRB02-RH et le CRB03-Patrimoine
  
- + La phase de dialogue de gestion permettra d'argumenter d'éventuels ajustements complémentaires

## ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT GRANDS PRINCIPES

---

- + Les modalités actuelles des **prélèvements sur contrat** seront étudiées avant éventuellement d'être réévaluées
  - . Contrats de recherche  
*(20% répartis en 10% Etablissement + 10 % CRB12)*
  - . Contrats hors recherche  
*(20% répartis en 12% Etablissement + 8% CRB)*
  - . Preciput  
*(30% répartis en 13,5% Etablissement + 16,5 CRB12)*
  - . Adera Recherche *(50% Etablissement + 50% CRB12)*
  
- + Les modalités actuelles des **droits différenciés** seront étudiées avant éventuellement d'être réévaluées

# INVESTISSEMENT

# ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

## MODE DE FINANCEMENT

---

En k€

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Dépenses courantes	100	100
Amortissements non neutralisés	10	10
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

Résultat équilibré : **0€**

Les dépenses courantes sont ici financées par des recettes.

Les dotations aux amortissements sont financées par les ressources de l'établissement (SCSP)

Les prévisions de charges et de produits font apparaître un excédent ou un déficit. Ici un équilibre

# ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

## MODE DE FINANCEMENT

En k€

	Charges	Produits
Dépenses courantes	100	100
Amortissements non neutralisés	10	10
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

+ Résultat équilibré : 0€

= CAF  
10

Les dotations aux amortissements constituent une source de financement

Cumulées au résultat, elles constituent la capacité d'auto-financement (CAF)

La **CAF permet de mesurer la capacité de l'établissement à autofinancer sa croissance**

# ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

## MODE DE FINANCEMENT

En k€

	Charges	Produits
Dépenses courantes	100	100
Amortissements non neutralisés	10	10
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

+ Résultat équilibré : 0€

Investissements (hors projets)

10  CAF 10

La CAF constitue une recette de la section d'investissement

Elle peut permettre de financer de nouvelles acquisitions (ici 10 k€), actées dans le cadre d'un PPI

# ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

## MODE DE FINANCEMENT

En k€

	Charges	Produits
Dépenses courantes	100	100
Amortissements non neutralisés	10	10
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

+ Résultat équilibré : 0€

		CAF
Investissements (hors projets)	10	10
Investissements (sur projets)	10	10

D'autres investissements peuvent être réalisés, financés par des opérations d'investissement spécifiques, et une recette afférente

# ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

## MODE DE FINANCEMENT

En k€

	Charges	Produits
Dépenses courantes	100	100
Amortissements non neutralisés	10	10
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

+ Résultat équilibré : 0€

= CAF

Investissements (hors projets)	10	10
Investissements (sur projets)	10	10

Variation de fonds de roulement : 0€

Les prévisions de recettes et dépenses de la section d'investissement, ajoutées à la CAF permettent de dégager la **variation du fonds de roulement (FdR)**.

La variation du FdR traduit un accroissement ou une réduction des ressources de l'établissement

**>> Enjeu : vérifier que le FdR permette d'assurer les opérations de l'Université sans mettre en péril sa santé financière**

# ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

## MODE DE FINANCEMENT

En k€	Charges	Produits
Dépenses courantes	130	100
Amortissements non neutralisés	10	10
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>110</b>
	<b>+ Résultat déficitaire : -30€</b>	
	<b>= IAF</b>	
	<b>20</b>	
Investissements (hors projets)	10	
Investissements (sur projets)	10	10
	<b>Variation de fonds de roulement : -30 k€</b>	

Ici, le résultat est déficitaire.

Cumulé à la dotation aux amortissements, on constate une **insuffisance d'autofinancement (20)**

En maintenant un PPI de 10k€ sans CAF, il faut procéder à un **prélèvement sur fonds de roulement**

## ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT FINANCEMENT SUR PROJETS

---

- + Poursuite des investissements sur les ressources propres des projets hors CPER (recherche et hors recherche)
  - > **171 000€** programmés à ce jour pour 2026, dont 125 000€ au titre d'ExcelLR
  
- + Financement **CPER 2021 – 2027**
  - > dont CampusInnov 7,8M€ en 2026 (50% de la construction du bâtiment)
  - > dont plateforme Ludi : 1,6 M€ en 2026



**Objectif sincérité budgétaire 2026 : vigilance sur le niveau d'investissement programmé**  
**N'inscrire que notre capacité à faire**, en fonction d'une évaluation réalisée en amont

# ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT

## FINANCEMENT SUR AUTRES RESSOURCES

---

Au-delà des financements externes (CPER et projets), l'établissement a défini un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour la période **2024-2026**, financé par la capacité d'auto-financement dégagée ou prélèvement sur fonds de roulement :

- + Pour le volet **Patrimoine, numérique et système d'information**
  - > Estimé à hauteur de 2,404M€ sur la période, et **700 000 €** pour 2026 (exclusivement Patrimoine en 2026).
  
- + Pour le volet **Formation et numérique pédagogique**
  - . Fixé à hauteur de 300 k€ sur la période, dont **40 000€** pour 2026
  - . Complété par un appel à projets annuel financé par le CFA (**150 000€**)
  - . Complété par la convention CDA, en cours de négociation



**Objectif sincérité budgétaire 2026 : vigilance sur le niveau d'investissement programmé**  
**N'inscrire que notre capacité à faire**, en fonction d'une évaluation réalisée en amont

# PROCÉDURE D'ÉLABORATION DU BUDGET 2026

## ELABORATION DU BUDGET

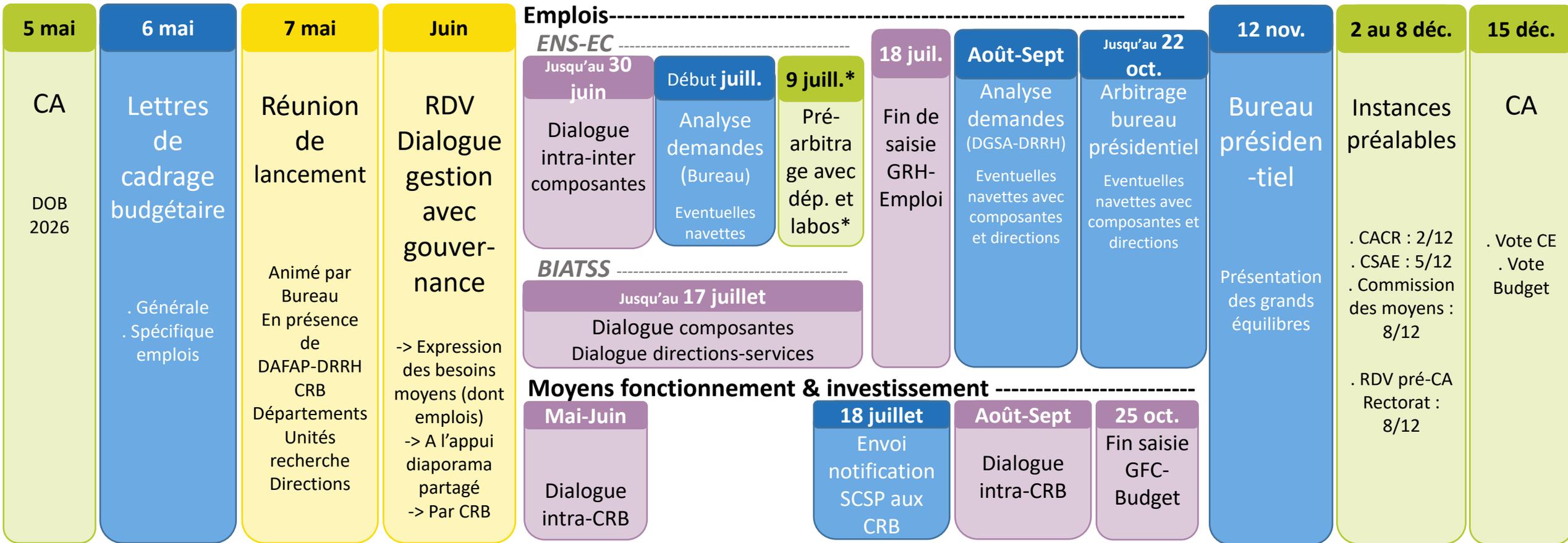
### GRANDS PRINCIPES

---

L'organisation reste semblable à l'année précédente

- + Un cadrage voté en CA et diffusé auprès de la communauté
- + Une phase de dialogue de gestion avec chacun des CRB  
*Spécifiquement, pour les emplois académiques, un dialogue inter-départements-laboratoires-composantes-gouvernance sera organisé*
- + Des arbitrages entre juillet et octobre

# LE CALENDRIER 2025



Cadrage

Projection pluriannuelle

Analyse-Arbitrage

Décision instances

★ Info CSAE  
23/05

★ Info CSAE  
26/09

★ Info commission des moyens

\* Réunion collective directions composantes + unités + départements avec Gouvernance

# LES OUTILS MIS À DISPOSITION (1/2)

## DONNÉES

---

### + Documents RH

#### > **Listings nominatifs, avec informations individuelles par affectation**

Comprend la liste des personnels des différentes structures, avec informations de carrière/contrat et données démographiques (potentiel départ selon âge théorique de départ)  
A rediffuser par les directions auprès des chefs de services concernés (filtre à faire)

#### > **Synthèse RH – Effectifs BIATSS, E/EC**

. Intégration des données démographiques par direction, par département et par laboratoire  
. Synthèse établissement, départements, labos, direction

#### > **Focus sur les personnels contractuels** (ancienneté, financement, etc.)

#### > **Rapports « Charges d'enseignement 2023-2024 »** et « **Université en chiffres** »

#### > Grille des **coûts moyens** 2025

### + Accès au portail SmartPilot / Domaine Finances

#### > Historique des consommations AE, CP, RE

#### > Historique des natures d'achats

# LES OUTILS MIS A DISPOSITION (2/2)

## LE DIAPORAMA PRÉPARATOIRE A PARTAGER EN SÉANCE – PRÉSENTÉ PAR CRB

- + **Caractérisation des activités du CRB** PRÉ-COMPLÉTÉ
- + **Analyse financière** PRÉ-COMPLÉTÉ
  - > Notification SCSP N-1
  - > Exécution dépenses N et N-1
  - > Analyse DAFAP, avec points de vigilance et pistes d'optimisation et de simplification
- + **Projection financière N+1**
  - > Pistes de réduction de dépenses, nouvelles ressources propres A COMPLÉTER PAR CRB-SO
  - > Besoins et perspectives 2025, en termes de fonctionnement A COMPLÉTER PAR CRB-SO
  - > Système d'allocation des moyens PRÉ-COMPLÉTÉ
  - > Besoins et perspectives 2026, en termes d'investissement (patrimoine, SI) A COMPLÉTER PAR CRB-SO
- + **Analyse RH**
  - > Moyens RH disponibles PRÉ-COMPLÉTÉ
  - > Rappel des précédentes décisions de campagne d'emplois PRÉ-COMPLÉTÉ
  - > Potentiels départs à la retraite dans les 3 ans PRÉ-COMPLÉTÉ
  - > Besoins et perspectives A COMPLÉTER PAR CRB-SO

# LES RDV DU DIALOGUE DE GESTION

## QUI-QUAND ?

CRB	Politique*	Direction*	Date-heure
01 - Présidence / DGS	VP Numérique VP Culture(s) Comm°	DirCom-DSI-DDRS-DAPS	Mardi 3 juin – 9h à 11h
02 - RH	VP RELACS	DRRH-DHSE	Mardi 17 juin – 9h à 11h
03 - PATRIMOINE	<b>Président</b>	DPAL	Lundi 23 juin – 10h30 à 12h30
04 - SOUTIEN (hors DIDEV)	VP FVU VP Culture(s) Comm° VP RELACS	DGSA/Missions-BU-SUAPSE-MDE- DOI-DEVU-SDSU-DPI-Qualité	Jeudi 26 juin – 15h30 à 18h30
04 & 14 - DIDEV	VP FVU	DGSA/Missions-DIDEV	Lundi 23 juin – 16h à 18h
09 - IUT	<b>Président</b> VP FVU	IUT	Lundi 2 juin – 16h à 18h
10 - Projets transversaux Ici, réunion plus large que CRB10, pour englober la revue des grands projets stratégiques	<b>Bureau présidentiel</b>	Chefs de projet DAPS	Mercredi 25 juin 14h à 17h30
11 - Pôle Licences Collegium	<b>Président</b> VP FVU	PLColl	Mardi 10 juin – 8h à 10h
12 - Institut LUDI	<b>Président</b> VP FVU VP Recherche Innovation VP Culture(s) Comm°	Institut LUDI	Mercredi 11 juin – 16h à 18h
13 - MDI	VP International	DRIEF-IUL LV-IUL FLE	Mardi 24 juin – 9h à 11h

\* Présence systématique VP CA, DGS, DGSA-R, DRRH, DAFAP, DAPS



[univ-larochelle.fr](http://univ-larochelle.fr)

**Arrêté n° 2025-256 du 10 avril 2025 portant attribution d'aides de financement de projets éducatifs à but non lucratifs au titre de la participation de collèges de Nouvelle-Aquitaine au concours « Faites de la Science » 2025 organisé par La Rochelle Université**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 111-1, L. 123-2 et suivants, L. 711-1, L. 712-2 et L. 712-3,  
Vu les statuts de La Rochelle Université,  
Vu la délibération n° 2023-12-18-8-1 du 18 décembre 2023 modifiée portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président de La Rochelle Université,  
Vu le règlement du concours national 2024-2025 organisé sous l'égide de la Conférence des doyens de sciences publié sur le site internet *faitesdelascience.com*,  
Vu la convention de reversement dans le cadre du PAI (CSTI généraliste) pour le projet « Concours Faites de la science 2025 La Rochelle Université » signé le 25 mars 2025 entre La Rochelle Université et l'association NACSTI,  
Vu l'avis de l'équipe de direction du Pôle Licences Collegium,  
Considérant que la « Faites de la science » 2025 vise à promouvoir les sciences et la culture scientifique auprès des jeunes publics, conformément aux missions de service public de l'enseignement supérieur et de l'Université,  
Considérant que la participation de collèges de Nouvelle-Aquitaine à la « Faites de la science » 2025 contribue à l'intérêt général en favorisant l'éveil scientifique des élèves et leur orientation vers les filières scientifiques, en cohérence avec les objectifs éducatifs fixés notamment par l'article L. 111-1 du Code de l'éducation,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Une subvention d'un montant de 300 euros est attribuée à chacun des collèges listés ci-dessous au titre de leur participation à la 18ème édition du concours « Faites de la Science », organisé par La Rochelle Université au titre de l'année 2024-2025 :

Collège	Projet présenté
Collège Didier Daurat à Mirambeau	« ROVER LUNAIRE »
Collège Émile Combes à Pons	« Boîte à lettres connectée intelligente »
Collège Jean Rostand à La Rochefoucauld	« Moon Camp JR 016 »
collège Maurice Chastang à Saint-Genis de Saintonge	« Fusées hydropneumatiques : pression et performances »
collège Pertuis Antioche à Saint-Pierre d'Oléron	« La vague verte »
collège Pierre Loti à Rochefort	« Composites »

**Article 2**

La dépense totale de 1 800 sera imputée sur la ligne budgétaire suivante : CRB11/TRANSVERSAL/CONCOURS FDS.

Le paiement se fera en un versement pour chacun des établissements visés à l'article 1 du présent arrêté.

**Article 3**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 10 avril 2025.

Le président

Gérard Blanchard